

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

23 novembre 2020

JUSTICE DE PROXIMITÉ ET RÉPONSE PÉNALE - (N° 3582)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 38

présenté par  
M. Houbron

-----

**ARTICLE 1ER BIS**

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« 3° *bis* À la quatrième phrase du vingt-septième alinéa, les mots : « vingt-quatrième à vingt-sixième » sont remplacés par les mots : « vingt-cinquième à vingt-septième ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.